



**BOUCHES-DU-  
RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°13-2021-261 BIS

PUBLIÉ LE 10 SEPTEMBRE 2021



**ARRETE n°0324  
portant autorisation des dispositifs d'équipes mobiles de vaccination contre la covid-19  
dans le département des Bouches-du-Rhône**

**VU** le code de la santé publique, notamment les articles L.3131-1, L.3131-8, L.3131-16, L. 3131-16 et L. 3131-17 ;

**VU** le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2215-1 ;

**VU** la loi n°2020-856 du 9 juillet 2020 organisant la sortie de l'état d'urgence sanitaire ;

**VU** la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;

**VU** la loi n°2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire ;

**VU** le décret n°204-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Christophe MIRMAND en qualité de préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône à compter du 24 août 2020 ;

**VU** le décret du 19 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Philippe DE MESTER en qualité de directeur général de l'Agence régionale de santé Provence – Alpes – Côte d'Azur à compter du 15 janvier 2019 ;

**VU** le décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire ;

**VU** le décret n° 2021-10 du 7 janvier 2021 modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

**VU** le décret n° 2021-1059 du 7 août 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;

**VU** l'avis en date du 8 septembre 2021 du directeur général de l'agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

**CONSIDERANT** que la vaccination est un axe essentiel de la lutte contre l'épidémie de covid-19 ; que l'organisation de la campagne de vaccination doit prendre en compte les calendriers de livraison des vaccins, l'enjeu sanitaire d'une protection rapide des populations les plus exposées ou les plus à risque et la nécessité d'adapter l'offre de vaccination en fonction des publics ; qu'à cette fin, il importe que des structures puissent être désignées comme centres de vaccination contre la covid-19 sur l'ensemble du territoire ;

**CONSIDERANT** que le décret n°2921-10 du 7 janvier 2021 prévoit que « La vaccination peut être assurée dans des centres désignés à cet effet par le représentant de l'Etat dans le département, après avis du directeur général de l'agence régionale de santé. Ces centres peuvent être approvisionnés en vaccins par les pharmaciens d'officine et, par dérogation aux dispositions du I de l'article L. 5126 du code de la santé publique, par les pharmacies à usage intérieur » ;

Sur proposition de la directrice de cabinet ;

## **ARRETE :**

**ARTICLE 1 :** Les dispositifs listés en annexe sont désignés comme équipes mobiles assurant la campagne de vaccination contre la covid-19, en application des dispositions du décret n° 2021-272 du 11 mars 2021.

**ARTICLE 2 :** L'arrêté du 26 mars 2021 portant autorisation des dispositifs d'équipes mobiles de vaccination contre la covid-19 dans le département des Bouches-du-Rhône est abrogé.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent. Le tribunal administratif peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 4 :** Le secrétaire général de la Préfecture des Bouches-du-Rhône et le directeur général de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Bouches-du-Rhône.

Marseille, le 10 septembre 2021

Pour le préfet  
et par délégation  
La directrice de cabinet

SIGNE

Florence LEVERINO

**Annexe 1. Liste des équipes mobiles désignées pour assurer la campagne de vaccination  
contre la covid-19 dans le département des Bouches-du-Rhône**

<b>Dénomination du dispositif d'équipe mobile</b>	<b>Identification de la structure porteuse</b>	<b>Adresse de la structure porteuse</b>	<b>Représentant légal de la structure porteuse</b>	<b>Zone d'intervention</b>
Equipe mobile de vaccination du Bataillon des Marins-Pompiers de Marseille	BMPM	9 Boulevard de Strasbourg, 13003 Marseille	Monsieur le contre-amiral Patrick AUGIER	Département des Bouches-du-Rhône
Equipe mobile du Centre de vaccination de Coudoux	Conseil départemental des Bouches-du-Rhône	Hôtel du département 52 avenue Saint-Just 13004 Marseille	Madame Martine VASSAL	Département des Bouches-du-Rhône
Equipe mobile du centre de vaccination d'Arles	Ville d'Arles	Hôtel de ville Place de la République, 13200 Arles	Monsieur Patrick DE CAROLIS	Département des Bouches-du-Rhône
Equipe mobile du centre de vaccination de Saint-Remy-de-Provence	Ville de Saint-Rémy-de-Provence	Hôtel de ville Place Jules Pelissier, 13210 Saint-Rémy-de-Provence	Monsieur Hervé CHERUBINI	Département des Bouches-du-Rhône
Equipe mobile du conseil régional de la Région Sud - PACA	Conseil régional PACA	Hôtel de Région 27, place Jules Guesde 13481 Marseille Cedex 20	Monsieur Renaud MUSELIER	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Equipe mobile du centre hospitalier d'Allauch	Centre hospitalier d'Allauch  CPTS des Collines	Chemin des Mille Écus,  13190 Allauch  Villa les Iris Avenue Jean GIONO 13190 Allauch	Monsieur Robert SARIAN  Dr Bruno PEMBEDJOGLOU	Département des Bouches-du-Rhône



**PRÉFET  
DES BOUCHES-  
DU-RHÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cabinet**

**ARRETE n° 0325  
portant autorisation des centres de vaccination contre la covid-19  
dans le département des Bouches-du-Rhône**

**VU** le code de la santé publique, notamment les articles L.3131-1, L.3131-8, L.3131-16, L. 3131-16 et L. 3131-17 ;

**VU** le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2215-1 ;

**VU** la loi 2020-856 du 9 juillet 2020 organisant la sortie de l'état d'urgence sanitaire ;

**VU** la loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;

**VU** la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire

**VU** le décret n°204-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

**VU** le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Monsieur Christophe MIRMAND en qualité de préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône à compter du 24 août 2020 ;

**VU** le décret du 19 décembre 2018 portant nomination de Monsieur Philippe DE MESTER en qualité de directeur général de l'Agence régionale de santé Provence – Alpes – Côte d'Azur à compter du 15 janvier 2019 ;

**VU** le décret n° 2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire ;

**VU** le décret n° 2021-10 du 7 janvier 2021 modifiant les décrets n° 2020-1262 du 16 octobre 2020 et n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

**VU** le décret n° 2021-1059 du 7 août 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire ;

**VU** l'avis en date du 8 septembre 2021 du directeur général de l'agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur ;

**CONSIDERANT** que la vaccination est un axe essentiel de la lutte contre l'épidémie de covid-19 ; que l'organisation de la campagne de vaccination doit prendre en compte les calendriers de livraison des vaccins, l'enjeu sanitaire d'une protection rapide des populations les plus exposées ou les plus à risque et la nécessité d'adapter l'offre de vaccination en fonction des publics ; qu'à cette fin, il importe que des structures puissent être désignées comme centres de vaccination contre la covid-19 sur l'ensemble du territoire ;

**CONSIDERANT** que le décret n°2921-10 du 7 janvier 2021 prévoit que « La vaccination peut être assurée dans des centres désignés à cet effet par le représentant de l'Etat dans le département, après avis du directeur général de l'agence régionale de santé. Ces centres peuvent être approvisionnés en vaccins par les

pharmaciens d'officine et, par dérogation aux dispositions du I de l'article L. 5126 du code de la santé publique, par les pharmacies à usage intérieur » ;

Sur proposition de la directrice de cabinet ;

## **ARRETE :**

**ARTICLE 1 :** Les structures listées en annexe sont désignées comme centres de vaccination pour assurer la campagne de vaccination contre la covid-19, en application des dispositions du décret n°2021-10 du 7 janvier 2021.

**ARTICLE 2 :** L'arrêté du 19 août 2021 portant autorisation des centres de vaccination contre la covid-19 dans le département des Bouches-du-Rhône est abrogé.

**ARTICLE 3 :** Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent. Le tribunal administratif peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**ARTICLE 4 :** Le secrétaire général de la Préfecture des Bouches-du-Rhône et le directeur général de l'Agence régionale de santé Provence-Alpes-Côte d'Azur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture des Bouches-du-Rhône.

Marseille, le 10 septembre 2021

Pour le préfet,  
et par délégation  
La directrice de cabinet

SIGNE  
Florence LEVERINO

**Annexe 1. Liste des centres de vaccination autorisés pour assurer la campagne de vaccination contre la covid-19 dans le département des Bouches-du-Rhône**

<b>Dénomination du centre de vaccination</b>	<b>Identification de la structure porteuse</b>	<b>Adresse de la structure porteuse</b>	<b>Représentant légal de la structure porteuse</b>	<b>Adresse du centre de vaccination</b>	<b>Commune</b>
<b>Centre de vaccination de la ville d'Aix-en-Provence / CPTS Aix Ste Victoire</b>	<p>Ville d'Aix-en-Provence</p> <p>CPTS Aix Ste Victoire</p>	<p>Hôtel de ville Place de l'Hôtel de ville, 13100 Aix-en-Provence</p> <p>10 rue Maître Peloutier Bât B - L'Espigoulier 13540 PUYRICARD.</p>	<p>Madame Maryse JOISSAINS</p> <p>Dr Gaëtan GENTILE</p>	Gymnase du Val de l'Arc - 35 Avenue des Infirmieries,13100 Aix-en- Provence	AIX-EN- PROVENCE
<b>Centre de vaccination de la CPTS du Pays d'Arles à la CCI d'Arles</b>	<p>Ville d'Arles</p>	<p>Hôtel de ville Place de la République, 13200 Arles</p>	<p>Monsieur Patrick DE CAROLIS</p>	Avenue de la 1ere division France libre, 13633 Arles	ARLES
<b>Centre de Vaccination COVID d'Aubagne Espace du Bras d'Or</b>	<p>Centre hospitalier d'Aubagne</p> <p>CPTS Garlaban Gemenos, Sainte Baume</p>	<p>179 Avenue des Soeurs Gastine 13400 Aubagne</p> <p>Pharmacie des Fontalnes 148 Avenue de la 1ère Division Blindée, 13420 GEMENOS</p>	<p>Madame Stéphanie LUQUET</p> <p>Monsieur Patrick RAIMOND</p>	Avenue Simon Lagunas, 13400 Aubagne	AUBAGNE
<b>Centre de vaccination de Barbentane</b>	<p>Ville de Barbentane</p>	<p>Hôtel de Ville Le Cours Jean Baptiste Rey 13570 BARBENTANE</p>	<p>Monsieur Jean- Christophe DAUDET</p>	Salle du conseil municipal - Espace baron de Chabert, 13570 BARBENTANE	BARBENTANE
<b>Centre de vaccination de Carry-le-Rouet</b>	<p>Ville de Carry- le-Rouet</p>	<p>Hôtel de Ville - Montée des Moulins, 13620 Carry-</p>	<p>Monsieur René- Francis</p>	Salle communale le grand bleu - Avenue Blanche	CARRY-LE-ROUET

	CPTS de la Côte Bleue	le-Rouet	CARPENTIER	Calvet, 13620 Carry-le-Rouet	
<b>Centre de vaccination de Châteaurenard</b>	Ville de Châteaurenard	Hôtel de Ville - 6 Rue Jentelin, 13160 Châteaurenard	Monsieur Marcel MARTEL	Place des Allées Marcel Jullian, 13160 Châteaurenard de Provence	CHATEAURENARD
<b>Centre de vaccination de Coudoux</b>	Conseil départemental 13	Hôtel du département 52 avenue Saint-Just 13004 Marseille	Madame Martine VASSAL	Centre de secours de la basse vallée de l'Arc, 13111 Coudoux	COUDOUX
<b>Centre de vaccination de Fos-sur-Mer</b>	Ville de Fos-sur-Mer	Hôtel de Ville - Avenue René Cassin, 13270 Fos sur Mer	Monsieur Jean Hetsch	Maison de la Mer - Avenue du Sable d'Or, 13270 Fos-sur-Mer.	FOS-SUR-MER
<b>Centre de vaccination Gardanne</b>	CPTS Provence Santé	Pôle santé des genêts 606 avenue du Général de Gaulle 13109 Simiane-Collongue	Dr Julie CURJOL-SOTO	Halle Leo Ferré, 76 avenue du 8 mai 1945, 13120 Gardanne	GARDANNE
<b>Centre de vaccination d'Istres</b>	Ville d'Istres	Hôtel de Ville 1, esplanade Bernardin Laugier CS 970002 13808 ISTRES CEDEX	Monsieur François BERNARDINI	Complexe Sportif le Podium Chemin de Capeau, 13800 Istres	ISTRES
<b>Centre de vaccination de la CPTS Vignes et Calanques</b>	CPTS Vignes et Calanques	Espace santé 202 Avenue Frédéric Mistral 13600 La Ciotat	Madame Elodie GRILLOU	Complexe PAUL ELUARD Avenue Jules Ferry, 13600 La Ciotat	LA CIOTAT
<b>Centre de vaccination de la clinique générale de Marignane</b>	Clinique générale de Marignane	Avenue du Général Raoul Salan, 13700 Marignane	Madame Virginie BRINGAND	Avenue du Général Raoul Salan, 13700 Marignane	MARIGNANE
<b>APHM Hôpital Sainte Marguerite</b>	Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille /	80, rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	Monsieur François CREMIEUX	270 Boulevard Sainte Marguerite, 13009 Marseille	MARSEILLE



	CPTS marseillaises				
<b>Centre de vaccination de l'Hôpital de la Conception</b>	Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille / CPTS marseillaises	80, rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	Monsieur François CREMIEUX	147 boulevard Baille, 13005 Marseille	MARSEILLE
<b>Centre de vaccination de l'Hôpital de la Timone</b>	Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille / CPTS marseillaises	80, rue Brochier 13354 Marseille cedex 04	Monsieur François CREMIEUX	Hall Timone 2 - 264 Rue Saint-Pierre, 13005 Marseille	MARSEILLE
<b>IHU - Méditerranée Infection</b>	Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille  CPTS Activ santé	80, rue Brochier 13354 Marseille cedex 05  94 Boulevard Charve 13005 MARSEILLE	Monsieur François CREMIEUX  Madame Martine GIORDANINO	19-21 Boulevard Jean Moulin, 13005 Marseille	MARSEILLE
<b>CESAM 13 (Centre d'Examens de Santé de l'Assurance Maladie des Bouches du Rhône)</b>	Caisse primaire d'assurance maladie des Bouches-du- Rhône	56 chemin Joseph Aiguier 13297 Marseille 09 Cedex 9	Monsieur le directeur général	72 Traverse des Bonnets, 13013 Marseille	MARSEILLE
<b>Centre de vaccination éphémère du centre hospitalier Edouard Toulouse</b>	Centre hospitalier Edouard Toulouse  CPTS Actes santé	118 chemin de Mimet 13015 Marseille  32 chemin de la Mure 13015 Marseille	Monsieur Thierry ACQUIER.  Madame Jessica LAVIGNE	118 chemin de Mimet, 13015 Marseille	MARSEILLE

<b>Centre de vaccination départemental d'Arenc</b>	Conseil départemental 13	Hôtel du département 52 avenue Saint-Just 13004 Marseille	Madame Martine VASSAL	4 quai d'Arenc, 13002 Marseille	MARSEILLE
<b>Centre de vaccination du conseil départemental - PMI</b>	Conseil départemental 13	Hôtel du département 52 avenue Saint-Just 13004 Marseille	Madame Martine VASSAL	2 rue Mazenod 13002 Marseille	MARSEILLE
<b>Pôle de santé des flamants CD 13</b>	Conseil départemental 13	Hôtel du département 52 avenue Saint-Just 13004 Marseille	Madame Martine VASSAL	14 avenue Ansaldi, 13014 Marseille	MARSEILLE
<b>Centre de vaccination de l'Hôpital d'Instruction des Armées Laveran</b>	Hôpital d'Instruction des Armées Laveran	34 Boulevard Laveran 13013 MARSEILLE	Médecin général inspecteur PEREZ Sylvie Médecin-Chef de l'HIA Laveran	34 Boulevard Laveran, 13013 MARSEILLE	MARSEILLE
<b>Centre de vaccination de l'Hopital Européen</b>	Hôpital Européen	6 Rue Désirée Clary, 13003 Marseille	Madame Sophie DOSTERT	Consultations médicales NEOLIS - 106 Bd de Paris - 13003 Marseille	MARSEILLE
<b>Hôpital Clairval - Centre de soins urgents</b>	Hôpital privé Clairval	317 Boulevard du Redon, 13009 Marseille	Monsieur Cyril Szymkowicz Directeur	317 Boulevard du Redon, 13009 Marseille	MARSEILLE
<b>Centre de vaccination de la Ville de Marseille</b>	Ville de Marseille / Inter-CPTS Marseille	Hôtel de Ville Place Villeneuve de Bargemon 13002 Marseille	Monsieur Benoît PAYAN	23 rue Louis Astruc, 13005 Marseille	MARSEILLE

<b>Centre de vaccination du Palais des sports de Marseille</b>	Ville de Marseille / Inter-CPTS Marseille	Hôtel de Ville Place Villeneuve de Bargemon 13002 Marseille	Monsieur Benoît PAYAN	Site 1 : Palais des Sports, 81 rue Raymond Teisseire, 13009 Marseille  Site 2 : Site 2 : Gymnase Raymond Teisseire, 51 rue Raymond Teisseire, 13009 Marseille	MARSEILLE
<b>Centre de vaccination Marseille Grand Littoral</b>	Ville de Marseille / Inter-CPTS Marseille	Hôtel de Ville Place Villeneuve de Bargemon 13002 Marseille	Monsieur Benoît PAYAN	Centre commercial grand littoral, 11 avenue de Saint-Antoine, 13015 Marseille	MARSEILLE
<b>Centre de vaccination de l'Hôpital Nord</b>	Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille / CPTS marseillaises	80, rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	Monsieur François CREMIEUX	chemin des Bourrely, 13015 Marseille	MARSEILLE
<b>Maison médicale de garde de la Timone</b>	Association pour la permanence des soins Timone	URPS ML 37-39 boulevard Vincent DELPUECH 13006 MARSEILLE	Dr Hervé SAHY	264 rue Saint-Pierre, 13005 Marseille	MARSEILLE
<b>Centre de vaccination de la CPTS du Pays de Martigues</b>	CPTS du pays de Martigues  Ville de Martigues	Maison des associations de Martigues Quai Lucien Toulmond 13500 MARTIGUES  Hôtel de Ville Avenue Louis Sammut BP 60101 13692 Martigues cedex	Dr Gérard Eddi  Monsieur Gaby CHARROUX	Gymnase des salins, 13500 Martigues	MARTIGUES

<b>Centre de vaccination Durance Sud de Meyrargues</b>	Ville de Venelles	Hôtel de Ville - Place Marius Trucy Rue des Écoles, 13770 Venelles	Monsieur Arnaud MERCIER	Plateau de la Plaine, 13650 MEYRARGUES	MEYRARGUES
<b>Centre de Vaccination de Miramas</b>	Ville de Miramas	Hôtel de Ville Place Jean Jaurès, 13140 Miramas	Monsieur Frédéric Vigouroux	Salle des fêtes de Miramas - Rue des Lauriers, 13140 Miramas	MIRAMAS
<b>Centre de vaccination de St-Rémy-de- Provence</b>	Ville de Saint- Rémy-de- Provence	Hôtel de ville Place Jules Pelissier, 13210 Saint-Rémy-de- Provence	Monsieur Hervé CHERUBINI	Espace de la Libération 10 avenue de la Libération, 13210 SAINT-REMY-DE- PROVENCE	SAINT REMY DE PROVENCE
<b>Centre de vaccination de Salon de Provence</b>	Ville de Salon de Provence  Association des médecins libéraux du pays salonais	Hôtel de Ville - 174 place de l'Hôtel de Ville, BP 120, 13300 Salon-de-Provence  Cabinet médical 109 avenue Gaston Cabrier 13300 Salon-de-Provence	Monsieur Nicolas ISNARD  Dr Thierry DESPLATS	Espace Charles Trenet - 17 Boulevard Aristide Brian 13300 Salon de Provence	SALON-DE- PROVENCE
<b>Centre de vaccination de Sénas</b>	CPTS Val Durance	PHARMACIE DU MARCHE 37 Avenue Gabriel Péri 13560 SENAS	Dr Guillaume Michelon	Ex ecole maternelle - Avenue du 8 mai 45, 13560 Sénas	SENAS
<b>Clinique de Vitrolles</b>	Clinique de Vitrolles	La Tuilière, 2 Rue Bel air, 13127 Vitrolles	Monsieur le directeur	La Tuilière, 2 Rue Bel air, 13127 Vitrolles	VITROLLES

<b>Centre de vaccination de Vitrolles - Espace Mandela</b>	CPTS Initiative Santé	Groupe médical des Salyens, avenue des Salyens 13127 VITROLLES	Dr Florence ZEMOUR	Espace Mandela - Place de Provence, 13127 Vitrolles	VITROLLES
	Ville de Vitrolles	Hôtel de Ville, Place de Provence, 13127 Vitrolles	Monsieur Loïc GACHON		